

Article n° F1801

Notice d'installation et d'utilisation KIT JET ARC LUMINEUX



Lisez attentivement ce mode d'emploi avant toute utilisation du produit.



Introduction

Avant toute mise en service, veuillez lire les instructions d'utilisation pour vous familiariser avec l'appareil.

- Il est impératif de respecter les consignes de sécurité pour assurer un fonctionnement correct et en toute sécurité.
- Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de cet appareil est interdite :
 - à tout enfant ou adolescent de moins de 16 ans
 - à toute personne non capable d'évaluer les risques éventuels
 - à toute personne qui n'est pas encore familiarisée avec les instructions d'utilisation.

Prière de conserver soigneusement les présentes instructions d'utilisation ! En cas de changement de propriétaire, ces documents doivent absolument être remis avec l'appareil.

Veuillez signaler immédiatement toute avarie extérieure à votre revendeur.

Cette boîte contient :

- 1 jet lumineux
- 1 pompe Scena 1200
- 1 piquet de terre
- 1 lest
- 2 m de tuyau transparent
- 1 raccord

Utilisation :

Ce kit de jet permet d'animer les bassins grâce aux LED intégrées et à la pompe incluse. Le kit de jet est livré complet, son installation est rapide. Il apporte une dimension ludique au jardin, de par la lumière bleue très actuelle et l'effet de tube d'eau procuré par le jet arc. La source lumineuse utilise des lampes LED ayant une longue durée de vie, économes en énergie et respectueuses de l'environnement.

Grâce aux accessoires inclus, le jet lumineux peut être posé au sol ou planté en terre ; il est non immergeable.

Toute autre utilisation n'est pas conforme et exclu tout droit à garantie.



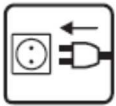
Consignes de sécurité

Attention : L'utilisation de cet appareil est autorisée uniquement si l'installation électrique répond aux normes légales. En cas de doute, veuillez vous adresser à un installateur agréé.

- On ne peut connecter l'appareil que sur une prise protégée par une protection différentielle de 30 mA avec mise à la terre.
- Avant la mise en marche, contrôler l'intégrité du câble et de la fiche.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, l'appareil n'est plus utilisable. Eviter tout contact avec l'appareil et le débrancher. Le projecteur doit être détruit / recyclé suivant la réglementation en vigueur dans votre commune.
- **NE PAS COUPER LE CABLE D'ALIMENTATION DE L'APPAREIL.**

- La tension du réseau et le type du courant doivent correspondre aux données indiquées sur la plaque signalétique du moteur de la pompe.
- En cas de travaux sur l'appareil ou dans l'eau, toujours retirer la fiche électrique de la prise.
- La pompe ne doit jamais être utilisée lorsque des personnes se trouvent dans l'eau ou sont en contact avec l'eau du bassin. Débrancher également tous les autres appareils électriques en contact avec l'eau.
- Faire un « U » vers le bas avec une partie du câble pour empêcher l'eau de couler le long de la prise de courant et le long du câble (Figure 1).
- Il ne faut jamais utiliser le câble pour accrocher ou transporter l'appareil.
- Le branchement sur secteur (prise de courant) doit se faire à au moins 2m du bord du bassin (Figure 2).
- La température de l'eau dans laquelle se trouve la pompe doit être comprise entre +4°C et +30°C au maximum.
- Ne pas faire fonctionner la pompe sans eau (à sec).
- Ne pas laisser la pompe en fonctionnement si le débit baisse considérablement.
- Ne pas ajouter de lubrifiant à la pompe.
- Le transformateur peut être placé à l'extérieur ou à l'abri (défense de l'immerger dans l'eau).
- Le transformateur chauffe lorsqu'il est en fonctionnement. Pour que le refroidissement s'effectue correctement, veillez à ce que le transformateur bénéficie d'une bonne aération.
- Le jet lumineux ne doit fonctionner qu'avec un transformateur de sécurité AC 12V. Danger de mort en **cas de raccordement à 230V!**
- Toute réparation éventuelle devra être exécutée par le fabricant, ou par un atelier de réparation autorisé, qui dispose d'outils spéciaux nécessaires.

Faire bien attention à ces instructions de sécurité, spécialement au cas où des enfants seraient dans le voisinage immédiat.



Mise en service (Figure 3)

Avant toute mise en service, tenir compte des prescriptions de sécurité ci-dessus.

- Fixer le projecteur selon l'emplacement choisi :
 - Planté en terre à l'aide du piquet.
 - Posé au sol à l'aide du lest.
- Une distance minimale de 50 cm doit être respectée avec tout objet inflammable. Le jet doit être face au bassin pour permettre la circulation d'eau en circuit fermé.
- Emmancher le tuyau au jet lumineux.
- Visser le raccord fourni à la pompe.
- Emmancher le tuyau au raccord de la pompe.
- De préférence, utiliser des colliers de serrage (non fournis) afin de garantir une meilleure étanchéité.
- Immerger complètement la pompe dans le bassin afin de remplir d'eau le corps de la pompe.
- Placer la pompe à une profondeur minimale de 30 cm afin d'éviter qu'elle n'aspire de l'air.
- Brancher la pompe en introduisant la fiche dans la prise de courant.
- Branchez le jet lumineux à son transformateur.
- Branchez le transformateur du jet lumineux à la prise de courant.
- Lors de grand vent, couper le jet d'eau.



Entretien

Tenir compte des prescriptions de sécurité ci-dessus.

Afin de garantir une plus longue durée de vie au produit, un nettoyage régulier doit être effectué.

Jet lumineux

- Nettoyer le jet avec une brosse souple ou un chiffon doux.

Pompe (Figure 4)

L'entretien doit être fréquent si la pompe est utilisée dans une eau calcaire.

- Débrancher la prise secteur de la pompe en veillant à ce qu'elle ne puisse pas être branchée par mégarde.
- Démonter les différents éléments de la pompe. Cette opération est aisée et peut être réalisée par tout utilisateur.

Attention : le rotor est sensible aux chocs.

- Enlever le cache filtre avant (4), en pressant légèrement sur les bords.
- Tourner la volute (3) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enlever (attention au joint).
- Retirer le rotor complet (2) de la pompe : l'axe du rotor est logé dans la pompe et dans le couvercle, monté sur 2 paliers en caoutchouc.
- Nettoyez tous les éléments avec de l'eau claire et un chiffon propre ou une brosse souple (si dépôt de calcaire).
- Si les dépôts de calcaire persistent, utiliser le produit de trempage anti-calcaire spécialement conçu pour cet usage (Art. n° F1128).
- Remonter la pompe soigneusement en effectuant les opérations ci-dessus dans l'ordre inverse.



Dépannage

Tenir compte des prescriptions de sécurité ci-dessus.

1. La pompe ne fonctionne pas

- Vérifier l'état du câble d'alimentation, la fiche et la prise de courant.
- La pompe peut être bloquée par des corps étrangers au niveau du corps ou du rotor ⇒ la nettoyer.
- La pompe peut être en surchauffe : la protection thermique la met hors circuit. ⇒ vérifier le niveau d'eau du bassin, la présence d'impuretés au niveau du rotor et l'état des tuyaux et ajutages. Laisser la pompe débranchée jusqu'à son refroidissement avant de la rebrancher.

2. La pompe fonctionne par intermittence

- Vérifier l'état du réseau électrique et sa compatibilité avec le moteur de la pompe.
- Vérifier le tuyau de refoulement.

3. La pompe fonctionne mais le débit baisse progressivement

- Le rotor peut être détérioré ⇒ changer le rotor.
- Le niveau d'eau est peut être insuffisant lors du fonctionnement ⇒ immerger la pompe plus profondément.
- Le tuyau est peut être encrassé par des impuretés ou trop long ⇒ le nettoyer ou le raccourcir
- Il y a peut-être de l'air dans la chambre du rotor ⇒ immerger la pompe dans l'eau et la brancher-débrancher successivement 2 à 3 fois.

4. L'éclairage ne fonctionne pas

- Vérifier l'état du câble d'alimentation, la fiche et la prise de courant.
- Vérifier l'état du réseau électrique et sa compatibilité avec le transformateur du jet.

Dans le cas où les problèmes persistent, contacter notre service après-vente par l'intermédiaire de votre revendeur.



Période hivernale

- Protéger les composants du kit contre le gel !
- Avant le gel du bassin, débrancher la pompe et la nettoyer soigneusement suivant les indications ci-dessus (spécialement le rotor et la chambre du rotor).
- Stocker le jet lumineux et ses composants dans un endroit sec et abrité du gel.



Informations

	Jet lumineux
Dimensions	Ø 5 x H. 8,5 cm
Type d'éclairage	12 ampoules LED
Lumens	18 lm
Couleur lumineuse	6300-6500°K (bleu)
Angle d'éclairage	15°
Puissance consommée	0,8 W
Tension d'alimentation	230 V / 50 Hz
Tension de service	12 V
Longueur du câble	10 m
Protection jet	IP68

	Pompe
Dimensions	14 x 8 x 9 cm
Débit	1200 l/h
Hauteur	1,5 m
Puissance	14 W
Tension d'alimentation	230 V / 50 Hz
Longueur du câble	10 m
Raccordement entrée	20 mm
Raccordement sortie	½" femelle

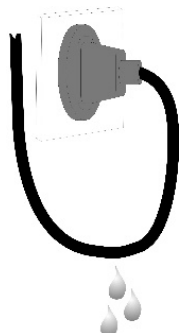


FIGURE 1

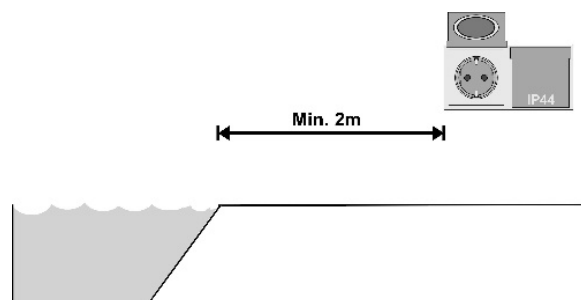


FIGURE 2

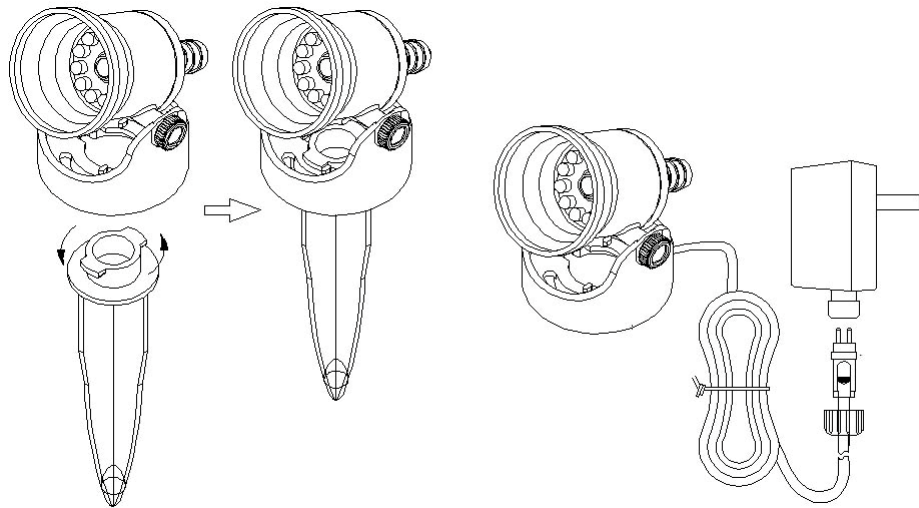
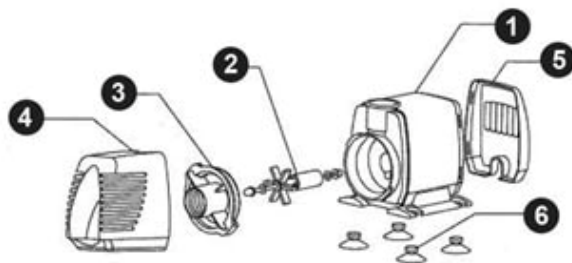


FIGURE 3



1. Corps de la pompe
2. Rotor
3. Volute
4. Cache filtre avant
5. Cache filtre arrière
6. Pieds ventouse

FIGURE 4

CONDITIONS DE GARANTIE

Le kit jet arc lumineux est garanti pendant une période de 24 mois à compter de sa date d'achat. Le rotor et les lampes LED sont des pièces d'usure et ne sont pas couvertes par la garantie. La facture fera foi. Le remplacement et la réparation des pièces endommagées pendant la période de garantie, qui résulteraient de vices de fabrication ou des défauts de matière, se feront avec notre accord préalable à titre gracieux. L'usure normale du matériel et les détériorations provenant d'une mauvaise utilisation, d'un manque d'entretien ou d'un accident ne sont pas couvertes par notre garantie. La garantie disparaît immédiatement et complètement si le produit est modifié, y compris les câbles d'alimentation (ne pas les couper).

Lors des demandes de réparation sous garantie, prière de nous renvoyer le produit par l'intermédiaire de votre détaillant, accompagné de la facture établie lors de l'achat.

ELIMINATION DES DECHETS

Elimination des appareils électriques usagés au sein des ménages privés de l'Union Européenne.

Ce produit ne peut pas être ajouté aux déchets ordinaires et doit être éliminé séparément. Il est de votre responsabilité de porter l'appareil à la déchèterie correspondante afin qu'il soit éliminé et/ou recyclé dans le respect de l'environnement. Pour plus d'informations et pour connaître la déchèterie correspondante, veuillez vous adresser à votre mairie.

Cachet et signature du commerçant / date de l'achat :

AGRILINE SAS
www.agriline.fr – info@agriline.fr